

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, tenue le 15 juillet 2024 à 19h00 au Centre administratif à Sept-Îles.

Sont présents

M^{me} Claire Barriault
M^{me} Cindy Bourgeois
M^{me} Ginette Fontaine
M^{me} Caroline Leduc
Mme Mélanie Raymond
M^{me} Kyra Robertson
M^{me} Jessica St-Laurent, vice-présidente
M. Denis Clements
M. Daniel Poitras
M. Maxime Thériault
M^{me} Michela Cox

Sont absents

M^{me} Lyne Lévesque
M. Amaury Le Boyer
M^{me} Stéphanie Pineault-Chambers

Sont aussi présents

M. Richard Poirier,
directeur général
M^{me} Lise Madore,
directrice générale
adjointe
M^{me} Mireille Lejeune,
secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Mot de la vice-présidente;
2. Vérification de la légalité de la séance;
3. Période de questions du public;
4. Huis clos;
5. Résiliation d'engagement;
6. Période de questions des membres du conseil d'administration :
 - 6.1. Période de questions du public;
7. Levée de la séance;
8. Évaluation de la rencontre / huis clos;

Le président étant absent, la vice-présidente a exercé ses fonctions et pouvoirs lors de la séance, tel que stipulé à l'article 5 des *Règles de fonctionnement du C.A.*

CA 2024-2025/004

OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond et résolu que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE

Mme Mireille Lejeune valide la légalité de la séance. La séance est légale. Il est 19h05.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Étant donné que les commentaires, témoignages et questions du public concernent un membre du personnel du Centre de services scolaire et que les propos rapportés doivent demeurer confidentiels. Les informations consignées au procès-verbal doivent respecter cette confidentialité.



Mme Édith Caron

Des commentaires positifs et inquiétudes pour la suite.

Mme Valérie Perreault

Commentaires positifs concernant le membre du personnel.

M. Éric St-Pierre

Pas d'accord avec la décision prise concernant la résiliation d'engagement.

La présidente répond qu'aucune décision n'est prise.

M. St-Pierre manifeste son mécontentement de la décision. La présidente le remercie de son témoignage.

Mme Audray Villeneuve

Inquiétudes sur la suite des choses. La présidente mentionne que tout sera mis en œuvre pour assurer les services.

Mme Antonia Rengifo Rengifo

Commentaire en faveur de la résiliation d'engagement. Plusieurs insatisfactions sont nommées.

Le directeur général mentionne que nous ne pouvons pas commenter de dossier d'employé ce soir. Cependant, les informations seront transmises dans les meilleurs délais.

CA 2023-2024/005

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond, appuyée par Cindy Bourgois et résolu de suspendre la séance à 19h28.

Adopté à l'unanimité

CA 2023-2024/006

REPRISE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Ginette Fontaine et résolu de reprendre la séance à 20h17.

Adopté à l'unanimité

CA 2024-2025/007

RÉSILIATION D'ENGAGEMENT MATRICULE 5203/

CONSIDÉRANT le dossier du membre du personnel portant le numéro de matricule 5203 dont l'évaluation fait partie;

CONSIDÉRANT les éléments contenus à la lettre d'intention relative à la fin de période probatoire et fin d'emploi datée du 11 juillet 2024;

CONSIDÉRANT l'incapacité administrative à répondre aux attentes malgré le soutien offert;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables à la période probatoire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier et les délibérations en huis clos;

APRÈS MURE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, **IL EST PROPOSÉ** par Denis Clements et résolu de :

- **Procéder** à la résiliation de l'engagement du membre du personnel portant le numéro de matricule 5203 pour cause d'incapacité en date de ce 15 juillet 2024;
- **Mandater** la directrice du Service des ressources humaines, M^{me} Nancy Noël, pour donner suite à la présente résolution;



- **Mandater** le comité des ressources humaines issu du conseil d'administration pour assurer les suivis requis avant la rentrée scolaire et qu'une reddition de compte soit faite au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Édith Caron

Demande si les agissements incorrects des membres du personnel seront considérés.

M. Poirier répond de ne pas hésiter à rapporter au centre administratif ces comportements et que les actions nécessaires seront prises. Cependant les suivis sont impossibles compte tenu de la confidentialité exigée.

Mme Stéphanie Lavoie

Mentionne être attristée de la décision prise.

Mme Julie Turcotte

Se questionne sur les dossiers en cours et projets.

M. Poirier mentionne qu'une communication sera produite rapidement.

Mme Audray Villeneuve

Déplore que la situation ait autant d'impacts sur la vie des élèves.

M. Éric St-Pierre

Manifeste son insatisfaction de la décision prise.

Mme Valérie Perreault

Questionne le caractère public de la reddition de compte.

La vice-présidente répond que la reddition de compte sera faite au conseil d'administration au cours d'une séance qui sera publique.

CA 2024-2025/008

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Raymond et résolu que la séance soit levée à 20h32.

La prochaine rencontre est prévue le 26 août 2024.

Adopté à l'unanimité

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE - HUIS CLOS

Jessica St-Laurent
Vice-présidente

Mireille Lejeune
Secrétaire de la réunion

